



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rouen, le 30 septembre 2017

Madame Elisabeth LIZON À LUGRIN  
Inspectrice d'académie  
Inspectrice pédagogique régionale d'allemand

à

Mesdames et Messieurs  
les professeurs d'allemand

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement de l'enseignement public et privé

Envoi par courrier électronique

Rectorat **OBJET : Lettre de rentrée 2017**

Inspection pédagogique  
régionale

Mesdames, Messieurs,  
Chères et chers collègues,

Dossier suivi par  
Elisabeth Lizon à Lugin  
IA-IPR d'allemand

Téléphone  
02 32 08 91 20

Mél.  
[elisabeth.lizon@ac-rouen.fr](mailto:elisabeth.lizon@ac-rouen.fr)

25 rue de Fontenelle  
76037 Rouen cedex 1

## I. Préambule commun aux inspecteurs du second degré de Langues Vivantes Etrangères

Les derniers programmes pour les langues (2010 et 2011 pour le lycée, 2015 pour le collège) ciblent des objectifs communs à l'ensemble des langues vivantes. Conscients que chaque langue possède ses spécificités culturelles et linguistiques, nous sommes aussi convaincus de l'intérêt d'un travail en commun entre professeurs de langues. Tous les IA-IPR de langues vivantes de l'académie de Rouen vous souhaitent une bonne année scolaire en vous invitant à multiplier les échanges autour de vos pratiques pédagogiques. Ces échanges garantissent, auprès des élèves, la cohérence de nos enseignements.

## II. Vie de la discipline

J'aurai l'honneur d'accompagner les professeurs titulaires et non-titulaires de l'académie de Rouen et de l'académie de Caen au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Je souhaite la bienvenue aux collègues nouvellement nommés dans l'académie de Rouen et adresse toutes mes félicitations aux lauréats des concours de recrutement externes et internes. Nous accueillons cette année quatre professeurs stagiaires. Je remercie les tuteurs qui les accompagneront tout au long de l'année scolaire sur le chemin de la titularisation ainsi que les collègues qui assureront leur formation à l'ESPE.

### 1. La formation continue :

Les stages de formation continue mis en place dans le cadre du **Plan académique de formation** viendront en appui de vos pratiques pédagogiques :

\* Des stages de formation à **candidature individuelle** (inscriptions possibles jusqu'au 6 octobre 2017) avec les modules thématiques tels que définis dans la programmation du PAF (<http://allemand.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article431>)

. La préparation au concours de recrutement de l'**agrégation interne** qui, cette année encore, a été couronnée de succès. Monsieur Jacques-Alain Pestel assure la préparation à l'épreuve orale de pédagogie de l'agrégation interne. N'hésitez pas à vous inscrire l'année prochaine. La formation au CAPES interne n'a pas été ouverte cette année faute de candidatures.

\* A ces stages s'ajouteront les journées de formation à **public désigné** :

- . La journée de formation à la **certification KMK**
- . La formation des cinq **assistants allemands**
- . La formation des tuteurs des professeurs stagiaires
- . La préparation à la certification complémentaire DNL
- . La formation de formateurs, concepteurs et animateurs des stages du Plan de Formation Continue
- . La formation des professeurs non-titulaires

Cette offre de formation pourra être complétée, à la demande des équipes pédagogiques en lien avec les chefs d'établissement, par des **stages sur site** dédiés à des problématiques locales (liaison collège-lycée, intégration du numérique en cours de Langues Vivantes, etc.).

## **2. La continuité des apprentissages :**

### **La lisibilité du parcours du germaniste :**

J'invite les enseignants du second degré à travailler et à se concerter avec les professeurs du premier degré afin que l'ouverture à la culture germanophone en école élémentaire puisse trouver sa place et fasse écho non seulement dans les sections bilangues partout où elles existent, mais aussi pour éclairer le choix de la LV2 en classe de 5<sup>ème</sup>.

Le rapprochement et la concertation des équipes pédagogiques de collège, de lycée LGT, LP et LPO et des professeurs enseignant dans les filières post bac permettent une **meilleure mise en perspective** du parcours de nos élèves germanistes et des possibilités qui s'offrent à eux :

- participer aux différents **échanges scolaires** et/ ou **voyages d'ouverture culturelle à l'International** proposés dans les établissements du second degré,
- poursuivre grâce à l'utilisation des TICE individuellement ou collectivement une **correspondance virtuelle** engagée avec les partenaires allemands au cours des échanges scolaires,
- s'inscrire à différents programmes individuels **d'échange et de mobilité** proposés par l'OFAJ et l'Académie de Rouen,
- candidater pour faire un stage en entreprise à l'étranger,
- vivre différents **événements culturels** et **actions pédagogiques** organisés et /ou relayés par l'OFAJ, le Goethe Institut, Normandie Images , la DAREIC, la DAAC et l'Inspection Pédagogique Régionale d'allemand au sein de l'Académie,
- acquérir des **connaissances linguistiques** au service de la formation, de **l'employabilité et du parcours professionnel**. Je joins à ce courrier une lettre rédigée à l'attention des professeurs d'allemand dans le cadre du programme ALL'ES pour la promotion de l'allemand par des étudiants. (<http://www.allemand-postbac.net/Demande-d-ambassadeur-professeur.22.0.html>),
- passer différentes **certifications** attestant du niveau de **compétences linguistiques** - CECRL

cf : la page' **Deutsche Sprache** ' sur le site du Goethe Institut :  
<https://www.goethe.de/de/spr.html>  
<https://www.goethe.de/de/spr/kup/prf/prf/testdaf.html> )

- enrichir ses connaissances linguistiques et culturelles grâce aux multiples ressources en ligne. cf. :

<http://allemand.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article362>

<http://allemand.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article410>

### **L'accompagnement de nos élèves au quotidien :**

- **Les devoirs faits** : dispositif et principe simple  
Le rentrée 2017 est marquée par la mise en place au collège du dispositif 'devoirs faits'. Il renvoie au **principe** simple de la continuité des **apprentissages** à l'échelle individuelle et rappelle que le travail personnel contribue à la réussite scolaire et cette source potentielle d'inégalité ne saurait être banalisée ni ignorée. (Le professeur au demeurant a pour obligation de renseigner le cahier de textes pour faciliter la tâche des parents dans le suivi de leur enfant).
- **L'Accompagnement Personnalisé** concerne tous les élèves du collège. C'est un temps d'aide et d'explication organisé dans des activités d'accompagnement individualisé destiné aux élèves les plus fragiles comme les plus performants pour valoriser les acquis et répondre aux difficultés de chacun, pour éviter les découragements définitifs et cumulatifs en classe de Troisième par exemple aux abords du lycée.

### **Le rayonnement de notre discipline :**

- Selon les choix pédagogiques opérés dans chaque établissement, l'enseignement facultatif d'une seconde langue vivante dès la 6<sup>ème</sup> dans les sections bilangues, la mise en place de travaux **inter- langues** et /ou **interdisciplinaires** dans le cadre des EPI, la possibilité au collège pour un professeur d'une discipline non linguistique d'enseigner en langue vivante étrangère (à raison de la moitié du volume horaire maximum), l'enseignement facultatif d'ouverture aux langues et **cultures** européennes au collège permettront à notre discipline de rayonner de manière plus significative au sein des établissements.

### **3. Dispositifs et actions pédagogiques, mobilité:**

#### **- La certification en allemand / Deutsches Sprachdiplom :**

Il est important de rappeler tout l'intérêt pour un élève germaniste de Troisième ou de Seconde de passer les épreuves de la certification d'allemand. Ce diplôme présente une double entrée A2/B1. La validation du niveau A2 dans quelques activités langagières est déjà significative d'un niveau de compétences. C'est pourquoi il est important de communiquer aux élèves les **résultats par activité langagière** et non en taux de réussite globale.

Deux points à noter sur les résultats communiqués concernant la session 2017 dans notre académie :

- la faiblesse des taux de réussite au niveau B1 pour les compétences de compréhension de l'oral
- un **meilleur taux de réussite** au niveau B1 cette année pour l'épreuve d'expression écrite et la compréhension de l'écrit.
- De très bonnes prestations orales

Je vous rappelle que dès lors que vous présentez des élèves aux épreuves de la certification d'allemand vous devez obligatoirement avoir suivi la formation pour constituer un binôme de professeurs évaluateur / interrogateur. Vous pouvez vous inscrire en m'adressant un message ou en répondant au formulaire envoyé par la DEC dans vos établissements respectifs.

La date des épreuves écrites de la certification sera le **mardi 13 mars 2018** (9h-12h).

Les épreuves orales auront lieu du **19 février au 30 mars 2018**.

**- Les Débats citoyens** sont organisés par la Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération (DAREIC) et les inspecteurs pédagogiques régionaux de langues vivantes de l'académie de Rouen. Cette année, la journée académique des Débats citoyens en langues vivantes étrangères s'est déroulée le **mercredi 22 mars 2017** au lycée Flaubert de Rouen. A l'occasion de cette journée, des élèves de Première de 40 lycées de l'académie de Rouen ont débattu dans 7 langues vivantes étrangères : allemand, anglais, chinois, espagnol, italien, japonais et russe. Ces débats sont un bel exemple d'entraînement à l'expression argumentée et courtoise. Les Débats citoyens auront lieu cette année le **mercredi 28 Mars 2018**. Ils concerneront les élèves de Première de l'enseignement général et technologique.

- **Le dispositif Mobiklasse.de** : L'initiative **Mobiklasse.de** a pour objectif de sensibiliser les jeunes Français à la culture et à la langue allemandes.

Une animatrice germanophone viendra à la rencontre des élèves du Primaire et du Secondaire pour les inviter à découvrir la culture et la langue du pays voisin. Vous pouvez, si vous le souhaitez, la contacter pour solliciter une intervention dans vos classes dès maintenant. Cependant si l'animatrice est déjà intervenue dans votre établissement vous ne pourrez pas candidater cette année.

Il s'agit de Madame Theresa Pauser ( [caen-calvados@mobiklasse.de](mailto:caen-calvados@mobiklasse.de) )

- **Le projet KINEMA** (<http://www.kinema.fr>), qui vise à la fois l'éducation à l'image et l'apprentissage interculturel, se déclinera pour la troisième année consécutive sous un format triangulaire associant six lycées allemands, six lycées polonais et six lycées français. La rencontre en tiers-lieu aura lieu en avril 2018 en France. Les films retenus cette année sont *Über uns das All* de Jan Schomburg et *Compte tes blessures* de Morgan Simon. Je vous invite par ailleurs à consulter le compte rendu relatif au Kinema 2016-2017 sur notre site disciplinaire allemand à l'adresse suivante : <http://allemand.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article408> .

- **Le dispositif CinéAllemand pour les Jeunes** :

Dans le cadre de cet événement cinématographique proposé par le Goethe-Institut (<http://www.goethe.de/ins/fr/lp/prj/cal/frindex.htm>), organisé par la DAAC, Normandie Images et soutenu par l'inspection pédagogique régionale d'allemand, des films de langue allemande seront projetés en divers points de l'académie à destination des scolaires. Le choix des films est en cours. Les titres retenus, la date et les modalités d'inscription vous seront précisés prochainement.

- **Les échanges scolaires** restent nombreux dans notre académie. La DAREIC, pilotée par Monsieur Olivier **Launay**, peut vous **aider** et vous **accompagner** dans la création, dans l'élargissement ou dans la dynamisation d'un appariement ou d'un partenariat, la participation à des actions et projets pédagogiques et culturels. Nous vous conseillons de consulter régulièrement la page : <http://www.ac-rouen.fr/espaces-pedagogiques/ouverture-internationale/les-newsletters-de-la-dareic-6803.kjsp?RH=INTERNATIONALE>

- **Les programmes d'échange individuel Sauzay et Voltaire** et le programme d'échange de courte durée (proposé dans l'académie de Rouen) sont une occasion unique de découvrir l'espace germanophone et vivre pendant quelques mois une **expérience** scolaire et familiale différente (cf : <http://allemand.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article300> / site de l'OFAJ : <http://www.ofaj.org>). N'hésitez pas à en parler avec vos élèves ! Je vous ai envoyé le 29 septembre un message récapitulatif différents programmes et dispositifs relatifs à la mobilité.

Vous trouverez par ailleurs le diaporama *Gute Fahrt* pour la promotion de l'allemand à l'adresse suivante: <https://www.diaporamasgutefahrt.fr/promotion-de-l-allemand/>

- Pour permettre aux professeurs de toute l'académie de se réunir autour d'une thématique culturelle, une nouvelle **Journée Culturelle Germanophone** aura lieu au printemps 2018. En attendant de vous inscrire à la JCG Edition 2018, vous pouvez consulter les informations relatives à la JCG 2017 consacrée à la 'philosophie du sport'. Je vous enverrai un message précisant la thématique 2018 dès que possible.

Une deuxième journée sera proposée pour les professeurs désireux d'approfondir leur réflexion didactique et pédagogique autour du dossier proposé dans le cadre de la JCG.

J'espère que vous serez nombreux à participer à ces différents dispositifs et actions culturelles.

#### **4. L'allemand à l'heure du numérique :**

Les membres du **Pôle de compétences** disciplinaire œuvrent à l'intégration et à la démocratisation de l'outil numérique dans la classe (<http://allemand.spip.ac-rouen.fr/spip.php?rubrique80>) à **la mutualisation de documents pédagogiques**, des

documents officiels ressource et des informations sur l'actualité du monde germanophone mis en ligne **sur le site disciplinaire allemand** que vous pouvez consulter très régulièrement car il est tenu à jour sans relâche. **Toute contribution de votre part alimentant l'actualité pédagogique, culturelle et internationale des établissements de notre académie est bien sûr la bienvenue.**

Vous **pouvez solliciter les membres** du Pôle de compétences pour demander des conseils, techniques et pédagogiques, liés à l'utilisation du numérique en cours d'allemand.

NB : adresse du site disciplinaire : <http://allemand.spip.ac-rouen.fr>

Le webmaster et animateur du site disciplinaire est Monsieur David **Thieulin** ([david.thieulin@ac-rouen.fr](mailto:david.thieulin@ac-rouen.fr))

### **Outils de communication :**

Je vous invite à consulter très régulièrement **votre messagerie académique** accessible sur <https://webmail.ac-rouen.fr/rouen> ou depuis le portail métier (<https://portail-metier.ac-rouen.fr>). La **liste monodirectionnelle** de diffusion ([liste-enseignants-allemand@ac-rouen.fr](mailto:liste-enseignants-allemand@ac-rouen.fr)) me permet de vous faire parvenir rapidement des informations officielles.

**La liste de discussion** ([liste-allemand@ac-rouen.fr](mailto:liste-allemand@ac-rouen.fr)) est un outil horizontal qui vous permet de communiquer entre pairs. Vous pourrez en lire la charte et les modalités d'utilisation sur notre site disciplinaire afin de rester vigilants sur les propos tenus dans le cadre de cette liste de discussion à caractère professionnel.

### **III. Le domaine de l'Inspection :**

Le P.P.C.R (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) : **Les rendez-vous de carrière :**

La réforme de l'évaluation, telle qu'elle est prévue dans les décrets 2017-786 du 05 mai 2017 modifiant divers décrets portant sur le statut des personnels enseignants, comporte deux éléments complémentaires : un **accompagnement** des personnels enseignants tout au long de leur parcours professionnel **et des rendez-vous de carrière**, moments privilégiés pour porter un regard sur une période professionnelle donnée et tracer des perspectives d'évolution professionnelle.

- Trois rendez-vous de carrière :

- Le premier rendez-vous de carrière dans la deuxième année du 6ème échelon
- Le deuxième rendez-vous de carrière concerne les enseignants qui, au cours de l'année du rendez-vous de carrière, ont une ancienneté comprise entre 18 mois et 30 mois dans le 8ème échelon.
- Le rendez-vous de carrière pour l'accès à la hors-classe concerne les enseignants se situant dans la deuxième année du 9ème échelon de la classe normale.

- Objectif : porter un regard sur la période professionnelle écoulée ; apprécier sa valeur professionnelle en vue de déterminer un avancement accéléré.

- Déroulé :

- une inspection en situation professionnelle conduite par l'inspecteur de la discipline suivie d'un entretien avec l'inspecteur puis d'un autre entretien avec le chef d'établissement dans un délai de six semaines au maximum suivant la date de l'inspection.  
Le chef d'établissement peut assister à l'inspection en classe.

Les échanges au cours des entretiens sont conduits en se référant aux items contenus dans « Le document de référence de l'entretien » (dont le modèle est arrêté par le Ministre de l'Education Nationale).

Complété par l'inspecteur et par le chef d'établissement, le compte-rendu est communiqué à l'enseignant qui peut, à cette occasion, formuler par écrit des observations dans un délai de trois semaines.

L'enseignant pourra s'appuyer sur son CV enrichi sur I. PROF ainsi que sur différents documents pour préparer ses rendez-vous de carrière (inspection et entretiens),  
L'enseignant est informé par les services académiques via sa messagerie professionnelle et I. PROF, de la programmation d'un rendez-vous de carrière un mois à l'avance.

**La visite d'inspection :**

La visite d'inspection n'est pas la validation formatée et normative d'un cours type. Quelques points sont cependant essentiels :

la prise en compte et le respect **des programmes** ; l'entraînement **progressif** aux différentes activités langagières au fur et à mesure de l'année ; la **contextualisation culturelle** des séquences et l'ouverture à la **spécificité** culturelle du monde germanophone ; l'**imprégnation lexicale** pour donner **les moyens aux élèves** de découvrir, de **dire et d'écrire** en langue cible, l'**implication** des élèves en classe et la pratique de la langue vivante cible ; un enseignement suffisamment **explicite** avec des pauses réflexives et explicatives pour éviter le découragement de certains de nos élèves. Nous attacherons par ailleurs une attention toute particulière au choix des documents supports et des activités de perception, de compréhension, de **production et d'évaluation** qui en découlent.

Je reste à votre disposition pour échanger avec vous des idées constructives, respectueuses à la fois de votre parcours, de **vos libertés** pédagogiques et des textes officiels qui constituent le cadre dans lequel s'inscrit notre action commune.

Je salue l'engagement et la disponibilité de tous les collègues qui contribueront aux stages de formation des professeurs et à l'animation de notre discipline.

En attendant de vous rencontrer, je vous souhaite une belle année scolaire 2017-2018

Bien cordialement,

Elisabeth LIZON A LUGRIN  
IA-IPR allemand